

▶ A la une !

Jour J : le débat public est ouvert !

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 24 juillet 2013 venez vivre le débat public sur le projet d'un parc éolien en mer au large de Saint-Brieuc.

Réunions publiques

Durant les quatre mois du débat public, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), présidée par Antoine Dubout, organise 10 réunions publiques sur l'ensemble de la baie de Saint-Brieuc concernée par le projet.



A retenir

Réunion publique d'ouverture du débat :

- **Judi 28 mars 19h :**
Salle de Robien
Place Octave Brilleaud
(Plan d'accès)
Saint-Brieuc
Présentation générale du projet : ouverture officielle du débat public par le Préfet des Côtes d'Armor ; interventions des Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, du Président de la CCI 22 et des Présidents du collectif *PULSE* et de *Côtes d'Armor Nature Environnement* ; et près de 2 heures de débat avec le public.

La première réunion publique, qui ouvrira l'ensemble du débat, se tiendra ce **jeudi 28 mars à 19h à Saint-Brieuc** (Salle de Robien, Place Octave Brilleaud). Pour visualiser l'ensemble du planning des réunions et les lieux exacts, cliquez [ici](#)

Vous avez donc 4 mois pour vous informer, confronter vos idées sur le projet dans un esprit constructif et argumenté, poser directement des questions aux représentants d'Ailes Marines (Maître d'Ouvrage) et faire des propositions concernant le projet.

A noter : chacun (particuliers, associations, élus, acteurs économiques et sociaux, etc.) peut, lors des réunions publiques, demander à avoir la parole dans le respect des règles et du temps imparti à chaque intervenant

Mais aussi

Un site Internet interactif, la possibilité de poser des questions par SMS (06 02 29 98 25) ou de rédiger un cahier d'acteur

Depuis aujourd'hui, lundi 25 mars, date officielle d'ouverture des 4 mois de débat, le **site Internet du débat est interactif :**

- [Posez vos questions](#)
- [Donnez votre avis](#)
- [Soumettez une contribution](#)

Vous pouvez consulter de nombreuses informations et documents concernant le débat public et poser des questions sur le site : <http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org>

Ce site vous est dédié, il vous offre la possibilité de découvrir différents documents susceptibles de vous éclairer sur le débat public et le projet soumis au débat : **comme les synthèses des études préliminaires du Maître d'Ouvrage Ailes Marines, en cliquant [ici](#).**

Les autres nouveaux documents disponibles en ligne sont :

- [Le mode d'emploi du débat](#)
- [Le document de contribution de RTE](#)
- [Les documents de contribution de la CCI des Côtes d'Armor et du CESER de Bretagne](#)
- [La fiche d'abonnement](#)

Depuis aujourd'hui également, l'outil SMS (06 02 29 98 25) pour poser vos questions est activé, de même que la possibilité de faire un cahier d'acteur : **retrouvez-les dans la rubrique « Participer au débat » ci-dessous !**

▶ S'informer sur le débat

Surveillez votre boîte aux lettres ! Les documents du débat public y ont été déposés

La CPDP a fait parvenir à plus de 90 000 foyers de la baie de Saint-Brieuc le mode d'emploi du débat public, la synthèse du projet soumis au débat public et le document RTE.

Si vous souhaitez vous abonner aux outils du débat et recevoir chez vous tous les documents qui seront réalisés par les différents acteurs vous pouvez écrire à :

CPDP Projet de parc éolien en mer, au large de St-Brieuc
16, rue de la Morgan
Bâtiment Énergie 22, porte B, 1er étage
22360 LANGUEUX

Ou remplir le formulaire [ici](#)

▶ Participer au débat

Poser vos questions par SMS !

Vous pouvez, dès aujourd'hui, **poser vos questions sur le projet par SMS au 06 02 29 98 25**

(ou bien sûr par courrier ou sur le site internet dédié au débat en cliquant [ici](#))

Vos questions écrites déposées auprès de la commission lors des réunions publiques et/ou envoyées directement à la CPDP (par SMS, Internet, voie postale ou courriel) recevront des réponses écrites complètes qui seront publiées sur le site internet de la CPDP (www.debatpublic-eoliennesenmer22.org) et consultables par tout internaute.

Questions et réponses seront prises en compte dans le Compte-rendu du débat établi par la CPDP.

Rédigez un cahier d'acteur !

Dès aujourd'hui, vous pouvez participer au débat en apportant votre contribution écrite sous forme de cahier d'acteur qui sera édité et diffusé par la Commission Particulière du Débat Public.

Cette contribution est libre et volontaire, son contenu est de la totale responsabilité de son auteur et n'engage que lui-même. Pour en connaître les règles, cliquez [ici](#).

Pour transmettre votre contribution écrite :

CPDP Projet de parc éolien en mer, au large de St-Brieuc
16, rue de la Morgan
Bâtiment Énergie 22, porte B, 1er étage
22360 LANGUEUX

Ou secretariatgeneral@debatpublic-eoliennesenmer22.org

▶ Retour sur... la conférence de presse

Judi 21 mars, s'est tenue la conférence de presse de lancement du débat public, à Langueux dans les locaux de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), en présence du Président et des membres de la CPDP et d'une dizaine de journalistes.



Antoine Dubout, Président de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), présentant le débat public aux journalistes.

Ce débat est le vôtre, participez !

CONTACTS :

Commission Particulière du Débat Public
pour le projet de parc éolien en mer, au large de la baie de Saint-Brieuc
16, rue de la Morgan - Bâtiment Énergie 22, porte B, 1^{er} étage - 22360 LANGUEUX
Tél : 02 56 26 80 68
secretariatgeneral@debatpublic-eoliennesenmer22.org
www.debatpublic-eoliennesenmer22.org

